

Le 28 janvier 2016

La CNIL et Inria lancent un prix européen pour encourager la recherche scientifique sur la protection de la vie privée

A l'occasion de la journée européenne de protection des données, la CNIL et Inria lancent un concours pour récompenser un article scientifique contribuant à l'amélioration de la protection de la vie privée.

La CNIL et Inria organisent, pour la 1^{ère} fois en 2016, un prix européen pour récompenser le meilleur article scientifique paru en 2014 et 2015 sur le sujet de la protection des données personnelles et de la vie privée. Ce prix est destiné à promouvoir les travaux de recherche en sciences du numérique, réalisés dans ce champ.

C'est aussi l'occasion de sensibiliser la communauté scientifique aux enjeux de protection des données et à la nécessité de développer des projets de recherche sur ces sujets.

Les articles peuvent notamment porter sur l'un des thèmes suivants :

- La protection de la vie privée dès la conception (*Privacy by Design*) ;
- Les techniques de protection de la vie privée (*PETs*) ;
 - L'anonymisation ;
 - L'analyse des risques pour la vie privée ;
 - Le contrôle sur les données personnelles ;
 - L'*accountability* ;
 - La transparence.

Ils devront être issus de travaux réalisés au moins en partie dans un centre de recherche européen.

Le ou les lauréats du prix seront invités à la Conférence Computers, Privacy and Data Protection en janvier 2017, ils y recevront leur trophée. Les travaux primés seront promus par la CNIL et Inria.

Le règlement du prix est disponible sur le site : <http://www.cnil.fr/institution/actualite/article/article/la-cnil-et-inria-lancent-un-prix-europeen-pour-encourager-la-recherche-scientifique-sur-la-protecti/>

Une version anglaise sera disponible dans les prochains jours. Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter à prix.cnil-inria@cnil.fr.

Le Jury

Le jury du Prix sera composé de 7 membres.

3 personnalités qualifiées du monde de la recherche:

Yves-Alexandre de Montjoye est chercheur en sciences informatiques à Harvard (USA) et titulaire d'un doctorat du Massachusetts Institute of Technology. Ses recherches portent sur l'unicité du comportement humain et ses conséquences pour la vie privée des individus --par la ré-identification et l'inférence-- dans des grandes bases de métadonnées telles que celles générées par l'usage du téléphone portable, des cartes

de crédit ou d'Internet. Diplômé de Centrale Paris, il a également travaillé sur les limites de l'anonymisation pour la protection des données personnelles (voir profil complet ici).

Claudia Diaz est chargée de recherche au sein du groupe COSIC du département d'ingénierie électrique (ESAT) à l'université catholique de Louvain (Belgique). Ses recherches portent sur la sécurité informatique et la vie privée. Elle co-préside le comité de programme de la conférence PETS sur les technologies protectrices de la vie privée et elle est co-éditrice en chef du journal PoPETs. Elle est chargée de cours sur les thèmes « technologies de la vie privée » et « vie privée et Big Data » à l'Université catholique de Louvain (voir profil complet ici).

Josep Domingo-Ferrer est professeur en informatique et chercheur ICREA-Acadèmia de l'université Rovira i Virgili à Tarragone (Catalogne) où il est titulaire de la Chaire UNESCO Protection des Données Personnelles. Il a obtenu son doctorat en informatique et son M. Sc. en mathématiques à l'université autonome de Barcelone. Ses domaines de recherche sont la protection et la sécurité des données, les méthodes de secret statistique et les protocoles de chiffrement, avec l'objectif de concilier la protection de la vie privée, la sécurité, et les exigences fonctionnelles. Il a reçu différentes distinctions dont celle de IEEE Fellow (voir profil complet ici).

2 représentants de la CNIL :

Gwendal Le Grand est directeur des technologies et de l'innovation à la CNIL. Il supervise le service de l'expertise technologique, le pôle innovation et prospective, le laboratoire d'innovation numérique, et le service de l'informatique interne. Il participe aux travaux du G29 (le groupe des CNIL européennes), est officier de liaison du G29 vers l'ISO/IEC JTC1/SC27/WG5 qui développe les normes internationales dans le domaine de la protection des données, et représente le G29 au Permanent Stakeholder Group de l'Agence européenne de cybersécurité (ENISA). Avant de rejoindre la CNIL, il était Maître de conférences à Télécom Paristech. Gwendal Le Grand est titulaire d'un doctorat en informatique de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris), obtenu en 2001.

Matthieu Grall a la charge du service de l'expertise technologique de la CNIL. Il aide les autres services de la CNIL et le G29 à comprendre le fonctionnement des systèmes complexes et des nouvelles technologies, ainsi que leurs enjeux vis-à-vis de la protection de la vie privée. Il participe aux activités de normalisation internationale à l'ISO, dans les secteurs de la sécurité de l'information et de la protection de la vie privée. Il est également Président du Club EBIOS, vice-président de la commission nationale de sécurité des systèmes d'information de l'Association française de normalisation (AFNOR), membre du Club des experts de la sécurité de l'information et du numérique (CESIN) et membre de l'Association des réservistes du chiffre et de la sécurité de l'information (ARCSI). Après des études d'informatique et de sciences cognitives, Matthieu Grall a travaillé dix ans au bureau conseil de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

2 représentants d'Inria :

Daniel Le Métayer est Directeur de Recherche Inria et coordinateur de l'Inria Project Lab CAPPRIS (*Collaborative Action for the Protection of Privacy Rights in the Information Society*). L'objectif de CAPPRIS est de favoriser la collaboration entre groupes de recherche en protection de la vie privée en France et les interactions interdisciplinaires dans ce domaine. Daniel Le Métayer a été précédemment responsable de l'action de recherche LICIT (*Legal Issues in Communication and Information Technologies*). De 2000 to 2006, il a travaillé pour Trusted Logic, une société concevant des produits de sécurité pour des systèmes embarqués. Les principaux sujets de recherche de Daniel Le Métayer concernent la conception respectueuse de la vie privée (*privacy by design*), l'analyse de risques d'atteinte à la vie privée, la responsabilité (*accountability*) et de manière plus générale les interactions entre le droit et l'informatique (voir profil complet ici).

Claude Castelluccia est Directeur de Recherche à Inria Rhône-Alpes, où il dirige l'équipe PRIVATICS (Modèles, architectures et outils pour la protection de la vie privée dans la société de l'information). PRIVATICS est une équipe de recherche qui étudie la protection de la vie privée sur Internet et développe des solutions qui préservent la vie privée des Internaute. Claude a effectué plusieurs séjours de longue durée au sein de l'Université de Californie, Irvine et de l'Université de Stanford, USA. Ses intérêts de recherche incluent les protocoles de l'Internet, la sécurité informatique, la cryptographie appliquée et la protection des données personnelles sur l'Internet. Il travaille depuis plusieurs années sur l'anonymisation des données, la transparence des données et l'analyse des systèmes de surveillance par les données. Il s'intéresse également aux aspects juridiques et économiques des données personnelles. Claude a présidé et participé à l'organisation de nombreuses conférences (ACM CCS, PETS, Wisec, ...) et est co-fondateur de la conférence Wisec. Il a dirigé plus de 10 doctorants.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée par la CNIL et Inria en 2011. Celle-ci a déjà permis de conduire des projets de recherche en commun comme MOBILITICS, sur « La face cachée des smartphones », avec pour objectif d'analyser en profondeur les données personnelles enregistrées, stockées, diffusées et ainsi de favoriser par la suite des innovations et des nouveaux services durables, protecteurs des droits des utilisateurs.

A propos d'Inria

Inria, institut national de recherche dédié au numérique, promeut « l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société ». Inria emploie 2700 collaborateurs issus des meilleures universités mondiales, qui relèvent les défis des sciences informatiques et mathématiques. Son modèle ouvert et agile lui permet d'explorer des voies originales avec ses partenaires industriels et académiques. Inria répond ainsi efficacement aux enjeux pluridisciplinaires et applicatifs de la transition numérique. Inria est à l'origine de nombreuses innovations créatrices de valeur et d'emplois.

A propos de la CNIL

La CNIL est l'autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect, par les entreprises et les administrations publiques, de la loi « Informatique et Libertés ». Elle dispose d'un pouvoir de conseil, de contrôle et de sanction. Elle analyse les impacts potentiels des innovations technologiques et des usages du numérique sur la vie privée et les libertés. La CNIL est membre de la Commission de réflexion sur l'Éthique de la Recherche en sciences et technologies du Numérique de l'Alliance « Allistene ». Elle est aussi partenaire de la Chaire Valeurs et politiques des données personnelles de l'Institut Mines-Telecom. Enfin, la CNIL organise des actions de sensibilisation auprès des chercheurs, et accompagne des projets de recherche en sciences du numérique.